

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

COMMUNE DE GARDANNE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE
MEMBRES
EN EXERCICE : 34

L'an deux mille vingt deux, le treize décembre à 18H30.

NOMBRE DE
MEMBRES
PRÉSENTS : 30

Le Conseil municipal de la commune de GARDANNE s'est réuni Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé GRANIER Maire,

Étaient présents :

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMÉS : 34

Mesdames et Messieurs

DATE DE LA
CONVOCATION :
07/12/2022

Hervé GRANIER Maire, Antonio MUJICA Adjoint, Sandrine ZUNINO Adjointe, Alain GIUSTI Adjoint, Arnaud MAZILLE Adjoint, Pascal NALIN Adjoint, Valérie SANNA Adjointe, Jean-François GARCIA Adjoint, Danielle CHABAUD Conseillère, Gérard GIORDANO Conseiller, Kuider DIF Conseiller, Michel MARASTONI Conseiller, Corinne D'ONORIO DI MEO Conseillère, Claude DUPIN Conseiller, Kamel BELARBI Conseiller, Magali SCelles Conseillère, Sophie CUCCHI-GILAS Conseillère, Sylvia POLLET Conseillère, Claude JORDA Conseiller, Samia GAMECHE Conseillère, Johanne GUIDINI-SOUCHE Conseillère, Pamela PONSART Conseillère, Jimmy BESSAIIH Conseiller, Jean-Marc LA PIANA Conseiller, Marie-Christine RICHARD Conseillère, Guy PORCEDO Conseiller, Patricia SPREA Conseillère, Laurent DESHAIES Conseiller, Bruno PRIOURET Conseiller, Kafïa BENSADI Conseillère

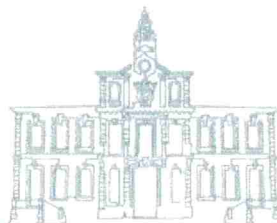
DELIBÉRATION
DEL_2022_134

Procurations étaient données à :

Valérie SANNA Adjointe par Fouzia BOUKERCHE Adjointe
Sophie CUCCHI-GILAS Conseillère par Noura ARAB Adjointe
Alain GIUSTI Adjoint par Valérie FERRARINI Conseillère
Arnaud MAZILLE Adjoint par Vincent BOUTEILLE Conseiller

Secrétaire de Séance : MAZILLE Arnaud Adjoint

OBJET : TRANSFORMATION EN PRÊT DE L'AVANCE CONSENTIE POUR LA COMMUNE À LA RÉGIE MUNICIPALE DU SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES



Commune de Gardanne

Conseil Municipal du 13 décembre 2022

Délibération DEL_2022_134

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis émis par la commission des finances le 7 décembre 2022,

Par délibération en date du 07 juin 2022, le Conseil Municipal a consenti une avance de trésorerie à la Régie Municipale du Service Extérieur des Pompes Funèbres pour la construction de caveaux.

Comme le prévoyait cette délibération, il y a lieu aujourd'hui de transformer l'avance en prêt.

Après avoir consulté Monsieur le Trésorier, le montant du prêt à consentir à la Régie Municipale du Service Extérieur des Pompes Funèbres s'élève à 70 000 euros.

Ce prêt est établi sur une durée de sept ans et sera remboursé à la commune selon le tableau d'amortissement annexé à la présente délibération. Le Conseil d'Exploitation réuni le 6 décembre 2022 a émis un avis favorable.

Toutefois, si la Trésorerie de la Régie Municipale du Service Extérieur des Pompes Funèbres le permet, cet emprunt pourra donner lieu à un remboursement anticipé (partiel ou total).

Où l'exposé des motifs rapporté par Madame Sandrine ZUNINO

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 : De donner l'autorisation de transformer l'avance consentie à la Régie Municipale du Service Extérieur des Pompes Funèbres d'un montant de 70 000 € en prêt remboursable selon l'échéancier annexé.

Article 2 : De dire que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de la Ville et celui de la Régie Municipale du Service Extérieur des Pompes Funèbres.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'une action en annulation totale ou partielle conformément à la règle de droit commun.

ADOPTÉE à la majorité des suffrages exprimés

Par 23 voix pour

Hervé GRANIER, Antonio MUJICA, Sandrine ZUNINO,
Alain GIUSTI, Arnaud MAZILLE, Fouzia BOUKERCHE,
Pascal NALIN, Valérie SANNA, Jean-François GARCIA,
Noura ARAB, Danielle CHABAUD, Gérard GIORDANO,
Kuidier DIF, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI
MEO, Claude DUPIN, Valérie FERRARINI, Kamel

Commune de Gardanne

Conseil Municipal du 13 décembre 2022

Délibération DEL_2022_134

BELARBI, Magali SCELLES, Sophie CUCCHI-GILAS,
Vincent BOUTEILLE, Sylvia POLLET, Bruno PRIOURET

Par 11 voix en abstention

Claude JORDA, Samia GAMECHE, Johanne GUIDINI-
SOUCHE, Paméla PONSART, Jimmy BESSAIH, Jean-Marc
LA PIANA, Marie-Christine RICHARD, Guy PORCEDO,
Patricia SPREA, Laurent DESHAIES, Kafia BENSADI

Fait à Gardanne, le 20 décembre 2022



Hervé GRANIER

Transmis en sous-préf

et affiché le : 20 DEC. 2022